

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31943**

Intitulé

Chargé de projet en médiation par l'animal

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut de formation AGATEA

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la Chargé(e) de projet en médiation animale est un professionnel qui évolue dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire dans des domaines variés tels que le milieu éducatif, agricole, médico-social, le social.

Il a pour objectif de mettre en place une démarche visant à entrer en relation avec une personne ayant des difficultés à communiquer (handicap, déficience mentale, maladie d'Alzheimer, autisme, hyperactivité, troubles émotionnels, délinquance, problèmes d'attention, de concentration, de dépréciation de soi, de dépression...).

Qu'il soit à son compte ou salarié de cette structure, il développe l'activité de médiation par l'animal de celle-ci, tant dans ses aspects techniques, méthodologiques, commerciaux, administratifs, logistiques, réglementaires que comptables.

Il est responsable de la mise en œuvre de tous les moyens pour favoriser la relation Homme-Animal dans le but de développer ou de maintenir un état de mieux-être sur le plan physique, psychique, psychologique ou social d'un bénéficiaire. Il est le maître d'œuvre de la triangulation Bénéficiaire -Animal - Intervenant en Médiation par l'Animal-Référent institutionnel.

Il monte un programme d'animation associant l'animal en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire en charge du bénéficiaire (maison de retraite, centre de réadaptation, de réhabilitation sociale, multi-accueil, écoles, centre de détention...) et organise des réunions pour identifier les besoins de l'établissement d'accueil et proposer des projets adaptés en tenant compte des contraintes.

Il anime des séances ou des programmes complets, il évalue en permanence l'atteinte des objectifs et propose des actions correctives à l'établissement d'accueil. La dimension "communication" est primordiale dans ce métier.

Les activités se regroupent en 4 situations professionnelles:

Activité 1 : Créer et gérer une structure de l'économie sociale et solidaire

Activité 2 : Conduire un projet d'intervention en médiation par l'animal pour le compte d'un établissement et/ou pour son compte

Activité 3 : Gérer le cheptel d'animaux domestiques

Activité 4 : Communiquer avec les différents acteurs de la triangulation

Le titulaire de la certification doit être en capacité de:

1- Créer et gérer une structure de l'Economie sociale et solidaire dans ses aspects juridique, gestionnaire et commercial

2- Concevoir, animer et évaluer un programme d'intervention en médiation par l'animal

Découvrir des besoins en tenant compte des spécificités des différents champs d'application en termes de public accueilli, financement et organisation

Organiser un scénario de séance

Animer une séance de médiation par l'animal en individuel ou en équipe

Garder un regard critique sur ses pratiques professionnelles

3-Gérer un cheptel d'animaux domestiques dans le cadre spécifique de la médiation animale

Identifier et prendre en compte les besoins biologiques, physiologiques, sanitaires et comportementaux des animaux domestiques intégrés aux programmes de médiation

Mobiliser ses connaissances des réglementations relatives aux droits des animaux

4-Communiquer avec les acteurs d'un projet de médiation par l'animal

Adapter sa communication en fonction des caractéristiques du public et des champs d'application de la médiation par

Gérer ses émotions, décrypter les signaux comportementaux des animaux

Rédiger des écrits professionnels à partir d'observations

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la chargé(e) de projet en médiation par l'animal travaille dans la grande majorité des cas dans le secteur de l'Economie sociale et solidaire, il peut travailler au sein d'établissements privés, publics, associatif ou coopératif des secteurs socio-éducatif, médical et judiciaire

- Organismes à but non lucratif d'intervention en médiation par l'animal (associations)

- Organismes d'intervention auprès de personnes handicapées

- Centre de rééducation physique, clinique, hôpitaux

- Fermes pédagogiques, fermes d'animations, fermes thérapeutiques

- A son compte (auto-entrepreneur, gérant)

Chargé de projet en médiation par l'animal, Coordinateur en médiation par l'animal ou Intervenant en médiation par l'animal.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1207 : Intervention socioéducative

K1104 : Psychologie

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification est délivrée aux conditions suivantes : valider 4 blocs sur 4.

Validation du bloc 1 : valider 12 compétences sur 16 (dont impérativement la(es) compétences n° 6 et 7)

Validation du bloc 2 : valider 11 compétences sur 15 (dont impérativement la(es) compétences n° 24 et 30)

Validation du bloc 3 : valider 5 compétences sur 8 (dont impérativement la(es) compétences n° 36 et 37)

Validation du bloc 4 : valider 8 compétences sur 10 (dont impérativement la(es) compétences n° 44 et 45)

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31943 - Créer et gérer une structure de l'économie sociale et solidaire</p>	<p>Compétences attestées</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Maîtriser les formes juridiques et leurs incidences fiscales et sociales 2. Opérer des choix de statut pour la structure et pour l'intervenant en fonction de contraintes spécifiques 3. Répertoire les financeurs et dispositifs de financement public et privé 4. Réaliser un business plan 5. Monter/construire administrativement une demande de financement 6. Argumenter oralement une demande de financement 7. Présenter un projet à un établissement en déployant un argumentaire en tenant compte des aspects économiques, sociaux 8. Estimer des coûts et établir un devis 9. Rédiger une convention 10. Comprendre les documents comptables (livres, balance, résultat, bilan) 11. Etablir la facturation et assurer le recouvrement 12. Communiquer avec son comptable 13. Utiliser les tableaux de bord pour la gestion de la trésorerie 14. Assurer la veille juridique en lien avec l'activité 15. Etre familiarisé avec les obligations réglementaires et la terminologie juridique 16. Maîtriser les outils de planification et d'aide à la prise de décisions <p>Evaluation:</p> <p>Projet professionnel en situation réelle et soutenance + épreuve écrite</p> <p>Validation du bloc : 12 compétences sur 16</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31943 - Gérer un cheptel d'animaux domestiques dans le cadre spécifique de la médiation animale</p>	<p>Compétences:</p> <p>32. Connaître les espèces domestiques pouvant être présentées dans un programme de médiation par l'animal</p> <p>33. Connaître et identifier les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux domestiques intégrés aux programmes de médiation</p> <p>34. Renforcer la prise en compte du bien-être animal lors d'activités professionnelles</p> <p>35. Elaborer des protocoles d'hygiène et de sécurité spécifiques aux lieux d'intervention</p> <p>36. Maîtriser les différents domaines relatifs à chaque espèce domestique : alimentation, comportement, logement, droit, reproduction, sélection, santé animale et transport</p> <p>37. Connaître la spécificité éthologique de chaque espèce afin de favoriser une relation homme-animal pertinente pour les deux parties</p> <p>38. Surveiller la bonne santé en identifiant les symptômes</p> <p>39. Comprendre l'ensemble des réglementations relatives aux droits des animaux (statut, protection, transport, responsabilité civile rôle de la DDPP)</p> <p>Evaluation:</p> <p>QCM en ligne, épreuve pratique en situation réelle</p> <p>Validation du bloc: 5 compétences sur 8</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31943 - Communiquer avec les acteurs d'un projet de médiation par l'animal</p>	<p>Compétences:</p> <p>40. Connaître la singularité des différents champs d'application de la médiation par l'animal afin d'adapter son mode de communication</p> <p>41. Identifier les principales caractéristiques des publics sur le plan social, physique et psychique en vue de s'adapter</p> <p>42. Instaurer un climat de confiance pour la première prise de contact</p> <p>43. Observer l'évolution des attitudes du bénéficiaire (verbales et non verbales)</p> <p>44. Adapter sa communication verbale, para verbale et non verbale à chaque individu ou groupe</p> <p>45. Gérer ses émotions (compétences transversales au niveau de la triangulation bénéficiaire-animal-encadrement)</p> <p>46. Décrypter les signaux comportementaux des animaux de médiation en vue d'ajuster la séance</p> <p>47. Rédiger des écrits professionnels à partir d'observation mises en commun</p> <p>48. Rendre compte oralement à un groupe en utilisant des moyens multimédia</p> <p>49. Communiquer en face-à-face avec des professionnels</p> <p>Evaluation:</p> <p>Compte-rendu écrit de vidéo</p> <p>Validation du bloc: 8 compétences sur 10</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31943 - Concevoir, animer et évaluer un programme d'intervention en médiation par l'animal</p>	<p>Compétences</p> <ol style="list-style-type: none"> 17. Maîtriser les techniques du questionnement 18. Pratiquer une écoute active 19. Connaître les spécificités des différents champs d'application (social, éducatif, santé) en termes de public accueilli, financement et organisation 20. Utiliser un outil de planification ou tableur 21. Connaître les différents métiers des parties prenantes 22. Conseiller les établissements dans le choix des référents institutionnels et des publics 23. Négocier les objectifs du programme, la nature des séances et les modalités d'évaluation du programme 24. Organiser la séance dans l'espace et dans le temps en découpant l'espace en aires d'activités, définissant le matériel = définir un scénario de séance en lien avec la personne accueillie 25. Animer la séance en suivant le scénario et en ajustant en permanence celle-ci en fonction du déroulement 26. Informer, positionner et associer les bénévoles pendant la séance 27. Gérer l'émotivité des bénévoles, par une communication orale adaptée 28. Capacité d'observation 29. Identifier les événements et les non événements pendant la séance 30. Rédiger un compte rendu purement factuel en faisant preuve d'objectivité 31. Avoir un regard critique sur sa pratique professionnelle <p>Evaluation:</p> <p>Etude de cas écrite, mise en situation professionnelle réelle</p> <p>Validation du bloc : 11 compétences sur 15</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<p>1 chargé de projet en médiation par l'animal (président)</p> <p>1 psychomotricienne</p> <p>1 comptable</p> <p>le directeur de l'établissement</p> <p>la responsable pédagogique</p>
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	1 chargé de projet en médiation par l'animal (président) 1 psychomotricienne le directeur de l'établissement la responsable pédagogique
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans au niveau III, avec effet au 14 décembre 2012, jusqu'au 21 décembre 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

35 certifiés par an

Autres sources d'information :

www.agatea.org

Lieu(x) de certification :

Institut Agatée - 15 rue de Turckheim - 68000 COLMAR

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Colmar : Institut Agatée - 15, rue de Turckheim - 68000 COLMAR

Lille : Centre d'Affaires Solferino - 229 rue Solférino - 59000 LILLE

Ile de France : FAM la Lendemain - Les Fonds d'Armenon - 91 470 LES MOLIÈRES

Angers : Domaine Du Parc de la Mauny - 62 chemin des Linières - 49 770 LA MEIGNANNE

Lyon : Association Faunenbule - Lieu-dit Crocomby - St Claude-Huissel - 69 550 AMPLEPUIIS

Avignon : Espace VERNET - 28 bis rue Joseph Vernet - 84 000 AVIGNON

Bordeaux : Centre Equestre Haras de la Grezere - 1 la Grezere-Est - 33 210 COIMERES

Rouen : Auberge De Jeunesse - 3 rue du Tour - 76 000 ROUEN

Nice : Assistance Plus - 331, avenue du Dr Julien Lefebvre - 06 270 VILLENEUVE LOUBET

Châteauroux : Centre Mathioux - La Corne - 36 230 MONTIPOURET

Toulouse - prévu en 2019

Historique de la certification :